

FORMATION



Fonds Social formation

Vous êtes en formation et vous rencontrez
une difficulté pour payer vos frais
de logement et/ou de transport ?

La Région Nouvelle-Aquitaine peut vous aider
avec le **Fonds Social Formation**.

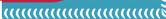
Toutes les infos sur :

les-aides.nouvelle-aquitaine.fr



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

nouvelle-aquitaine.fr





Vous êtes apprenant ?

Durant votre parcours de formation, vous devez faire face à un imprévu et ne parvenez plus à régler vos dépenses de logement et/ou de transport. Ce problème peut remettre en cause la poursuite de votre formation. Avec le **Fonds Social Formation**, la Région Nouvelle-Aquitaine peut vous aider à surmonter cette épreuve.

QUI PEUT BÉNÉFICIER DE CETTE AIDE ?

- ◆ Les apprenants inscrits dans une formation financée par la Région Nouvelle-Aquitaine :
 - * stagiaires de la formation professionnelle ;
 - * apprenants des formations sanitaires et sociales ;
 - * salariés en formation dans une structure d'insertion par l'activité économique (SIAE) ;
- ◆ Les apprentis inscrits dans une structure de formation située en Nouvelle-Aquitaine.

QUEL EST LE MONTANT DE L'AIDE ?

L'aide est de minimum 100€ et pourra être portée à 1 000€ maximum par an et par demandeur. Une même personne peut bénéficier plusieurs fois de l'aide dans la limite de 1 000€ par année civile.

QUELLES SONT LES DÉPENSES ÉLIGIBLES ?

Peuvent être prises en compte les dépenses liées :

- ◆ **au logement** : paiement du loyer, des charges... ;
- ◆ **au transport** : frais de déplacement, frais de réparation d'un véhicule...

QUELLES SONT LES CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ ?

Votre demande doit remplir les conditions suivantes :

- ◆ La survenance d'un évènement imprévu durant la formation qui engendre une difficulté financière,
- ◆ Un risque d'abandon de la formation suivie.

COMMENT DEMANDER CETTE AIDE ?

Rendez-vous sur le Guide des aides : les-aides.nouvelle-aquitaine.fr, indiquez « Fonds Social Formation » dans le moteur de recherche, puis cliquez sur « Je dépose une demande ».

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

- ◆ Nos conseillers sont à votre disposition de 9h à 18h du lundi au vendredi au **05 49 38 49 38**
- ◆ ou par mail sur contact@nouvelle-aquitaine.fr

Retrouvez la fiche détaillée du guide des aides régionales sur les-aides.nouvelle-aquitaine.fr



RÉGION
Nouvelle-Aquitaine